

Les voies d'accès à l'hippodrome, espace naturel emblématique de la ville et point de convergence d'aménagements cyclables structurants, sont également parmi les plus empruntées à vélo, supports à la fois d'un trafic de loisirs et quotidien.

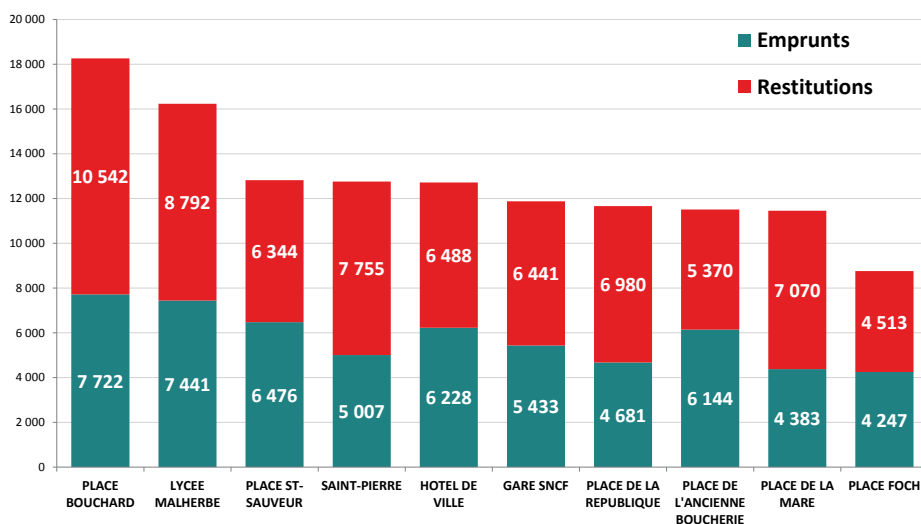
Le réseau V'eol

L'utilisation du réseau V'eol en 2010

	en 2010
Emprunts	137 300
Moyenne journalière	376
Restitutions	135 382
Moyenne journalière	371
Total	272 682
Moyenne journalière	747

Le réseau Veol a enregistré au total 137 300 emprunts en 2010, pour 135 382 restitutions. 376 Veol sont empruntés par jour pour 350 vélos disponibles, soit un peu plus d'un emprunt par vélo et par jour. Ce ratio illustre la faible utilisation de ce service en 2010.

Les dix stations les plus fréquentées du réseau V'eol en 2010



Les stations les plus utilisées du réseau Veol concernent soit l'hypercentre de Caen, soit des grands pôles générateurs de déplacements de la ville. Il est à noter que neuf de ces dix stations connaissent un nombre de restitutions plus important que d'emprunts démontrant la fonction de rabattement vers le centre-ville exercée aujourd'hui par le système Veol.

Définitions et précisions méthodologiques :

- Double sens cyclable : désigne une rue à double sens dont l'un des sens de circulation est réservé uniquement aux cyclistes.
- Voie mixte bus vélo : couloir de bus ouvert, par arrêté municipal, à la circulation des vélos.
- Zone de rencontre : désigne une section ou un ensemble de sections de voies en agglomération où la voiture est tolérée, mais où le piéton et le vélo y sont prioritaires.
- Voie verte : aménagement en site propre où toute circulation motorisée est exclue. Elle est généralement le support privilégié de grands itinéraires de clotourisme.